

Règlement des Rencontres d'Ostéopathie Comparée *ROC*

Les rencontres d'ostéopathie comparée seront de nouveau pleinement présentes, tout cela dans le travail, la convivialité, et la bonne humeur, pour ceci, quelques informations sont importantes à connaître. Il faut comprendre que l'organisation d'un événement de ce genre n'est pas simple, et que nous nous devons de respecter une certaine rigueur.

Réservation Obligatoire

La réservation aux rencontres est obligatoire et nécessaire à l'organisation. Il s'agit de versement d'arrhes de 50€.

Et du remplissage d'un formulaire. La solution de facilité est d'effectuer cette réservation sur HelloAsso au lien suivant :

<http://osteo4pattes-sdo.eu/reservation-aux-rencontres-dosteopathie-comparee>

Modification de la réservation

La modification du billet et la réservation des repas est possible jusqu'au 10 juin de l'année en cours, après quoi, les repas réservés nous seront facturés, et donc vous serez également facturés.

Annulation

L'annulation et le remboursement des arrhes sont possibles **sans** présentation d'un justificatif adéquat avant le 1^{er} mai de l'année en cours.

L'annulation et le remboursement des arrhes sont possibles **sous** présentation d'un justificatif adéquat avant le 1^{er} juin de l'année en cours.

Après quoi les arrhes seront non remboursables. Merci de votre compréhension
L'équipe de l'Ostéo4pattes-SDO

Assurance

Le lieu des ROC est privé. Pour l'assurance, il impose d'être adhérent à l'association Wakama Nagi. Cette adhésion coûte 5€ pour la période de Septembre à Août. Si vous ne l'aviez pas déjà, elle vous sera donc facturée lors des rencontres. Cette adhésion n'est pas reconductible tacitement.

Merci de votre compréhension
L'équipe de l'Ostéo4pattes-SDO

